

Regard sur Amoris Laetitia

Amoris Laetitia et la vocation de la famille.

Neuf chapitres et plus de 300 paragraphes constituent la somme de la réflexion du pape sur la famille, qui souhaite sortir de l'opposition entre la peur du changement et l'application stricte du magistère de l'Eglise. C'est avec un regard neuf qu'il nous est proposé de découvrir la pensée du pape François dans un texte riche et éclairant sur la famille dans tous ses états.

Mon propos n'est pas de faire un résumé de cette exhortation, mais plutôt de m'attacher à quelques aspects en lien avec la vocation de la famille, développés dans les chapitres.

Dans le concret de la vie des familles

Dans son introduction, le pape affirme « que la force de la famille réside essentiellement dans sa capacité d'aimer et d'enseigner à aimer. Aussi blessée soit-elle, une famille pourra toujours grandir en s'appuyant sur l'Amour (41) »

D'emblée, le pape cherche à se situer dans le concret de la vie des familles sans idéaliser l'image de celles-ci. Pour autant, il précise le caractère sacré de la famille « à l'image de Dieu qui est communion de personnes... Jésus a aussi élevé le mariage au rang du signe sacramentel de son amour pour l'Eglise... (63).

Et le pape d'évoquer les grâces offertes dans le sacrement de mariage « Le sacrement n'est pas une « chose » ou une « force », car en réalité le Christ lui-même « vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement de mariage » (Gaudium et spes 48). Il reste avec eux, il leur donne la force de le suivre en prenant leur croix sur eux, de se relever après leurs chutes, de se pardonner mutuellement, de porter les uns les fardeaux des autres » (66)

Loin d'une image idéalisée

Pour autant, le Pape ne souhaite pas laisser apparaître une image « idéalisée » de la famille. Il s'attache à nous montrer la réalité à la fois riche et complexe de

celle-ci. C'est ainsi qu'il invite les pasteurs au discernement :

« Face aux situations difficiles et aux familles blessées, il faut toujours rappeler un principe général : “Les pasteurs doivent savoir que, par amour de la vérité, ils ont l'obligation de bien discerner les diverses situations” (*Familiaris consortio*, n. 84). Le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas et il peut exister des facteurs qui limitent la capacité de décision. C'est pourquoi, tout en exprimant clairement la doctrine, il faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations ; il est également nécessaire d'être attentif à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur condition ». (79)

Le sens profond de la mission de parents.

Au sujet de la venue et de l'éducation de l'enfant, le Pape nous éclaire sur le sens profond de notre mission de parents. « En arrivant, l'enfant « ne vient pas de l'extérieur s'ajouter à l'amour mutuel des époux ; il surgit au cœur même de ce don mutuel, dont il est un fruit et un accomplissement » (85)

Et pour appuyer cette affirmation, le Pape insiste ; « L'enfant demande à naître de cet amour, et non de n'importe quelle manière, puisqu'il n'est pas un dû, mais un don » (87) qui est « le fruit de l'acte spécifique de l'amour conjugal de ses parents » (88). Il redit clairement aussi « ... La famille protège la vie à toutes ses étapes, y compris dès ses débuts... (93)

L'éducation : un défi fondamental

Concernant l'éducation, le Pape nous rappelle qu'elle est un des défis fondamentaux auquel doit faire face les familles d'aujourd'hui. Une éducation rendue plus exigeante et complexe en raison de l'influence des médias et de la culture actuelle. L'éducation des enfants revient prioritairement aux parents, l'école ne pouvant se substituer à cette tâche essentielle des parents.

Le Pape François constate aussi que : « Une fracture s'est ouverte entre famille et société, entre famille et école, le pacte éducatif s'est aujourd'hui rompu et ainsi, l'alliance éducative de la société avec la famille est entrée en crise ». (98). C'est pourquoi il insiste pour que l'Eglise collabore avec les familles à travers une pastorale adaptée pour permettre aux parents de remplir leur mission

éducatrice. « ...car lorsqu'ils forment leurs enfants, ils édifient l'Église,(99) et en le faisant, ils acceptent une vocation que Dieu leur propose ».(100)

Famille : une Église domestique

Ainsi, le Pape exalte la famille chrétienne «... parce qu'elle rend crédible la beauté du mariage indissoluble et fidèle pour toujours... »

Et le Pape de conclure : "C'est ici que l'on apprend l'endurance et la joie du travail, l'amour fraternel, le pardon généreux, même réitéré, et surtout le culte divin par la prière et l'offrande de sa vie" (*Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1657) ».101

Aussi on peut affirmer que la famille chrétienne est une « Église domestique ».

Appel à la miséricorde pour accompagner les ruptures et divorces

Amoris Laetitia se poursuit dans les chapitres suivants en développant : l'Amour dans le mariage, l'Amour qui devient fécond, puis quelques perspectives pastorales. Sur ce chapitre, à la suite d'une analyse fine des situations d'échec dans le mariage, le Pape ouvre une réflexion sur l'appel à la miséricorde pour accompagner les ruptures et les divorces.

...Il faut reconnaître qu'« il y a des cas où la séparation est inévitable. Parfois, elle peut devenir moralement nécessaire, lorsque justement, il s'agit de soustraire le conjoint le plus faible, ou les enfants en bas âge, aux blessures les plus graves causées par l'abus et par la violence, par l'avilissement et par l'exploitation, par l'extranéité [caractère étranger] et par l'indifférence ».(257) Mais on ne peut l'envisager que « comme un remède extrême après que l'on [a] vainement tenté tout ce qui était raisonnablement possible pour l'éviter ».(258)

Et le Pape d'ouvrir des perspectives nouvelles :

« Un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes séparées, divorcées ou abandonnées... D'où la nécessité d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation, notamment à travers des centres d'écoute spécialisés qu'il faut organiser dans les diocèses ».(259)

Et un peu plus loin : « Il est important de faire en sorte que les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'Église, qu'elles "ne sont pas excommuniées" et qu'elles ne sont pas traitées comme telles, car elles sont incluses dans la communion ecclésiale.(261) Ces situations « exigent aussi [que ces divorcés bénéficient d'un] discernement attentif et [qu'ils soient] accompagnés avec beaucoup de respect, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination ; il faut encourager leur participation à la vie de la communauté. Prendre soin d'eux ne signifie pas pour la communauté chrétienne un affaiblissement de sa foi et de son témoignage sur l'indissolubilité du mariage, c'est plutôt précisément en cela que s'exprime sa charité ».(262)

Le Pape précise aussi la mise en œuvre de procédures simplifiées pour l'obtention de la déclaration de nullité de mariage.

Le chapitre 7 est consacré à l'éducation des enfants, la formation morale, la vie familiale comme lieu d'éducation et de transmission de la Foi. Le chapitre suivant traite des fragilités : amour blessé et égaré, en leur redonnant confiance et espérance,...(313) Il invite ainsi les pasteurs à se pencher sur les situations de cohabitation de nombreux jeunes tout en refusant l'engagement conjugal : Ceux-là « qui font partie de l'Église ont besoin d'une attention pastorale miséricordieuse et encourageante ».(316)

Coopérateurs de la grâce et témoins de la foi

« Les époux chrétiens sont l'un pour l'autre, pour leurs enfants et les autres membres de leur famille, les coopérateurs de la grâce et les témoins de la foi ». (383) Dieu les appelle à procréer et à protéger. C'est pourquoi la famille « est depuis toujours l'hôpital le plus proche ».(384)

Voilà pourquoi « vouloir fonder une famille, c'est se décider à faire partie du rêve de Dieu, choisir de rêver avec lui, vouloir construire avec lui, se joindre à lui dans cette épopée de la construction d'un monde où personne ne se sentira seul ». (386)

Et le Pape de terminer par une prière à la sainte famille.

Prière à la Sainte Famille

Jésus, Marie et Joseph

en vous, nous contemplons la splendeur de l'amour vrai,

en toute confiance nous nous adressons à vous.

Sainte Famille de Nazareth,

fais aussi de nos familles

un lieu de communion et un cénacle de prière,

d'authentiques écoles de l'Évangile

et de petites Églises domestiques.

Sainte Famille de Nazareth,

que plus jamais il n'y ait dans les familles

des scènes de violence, d'isolement et de division ;

que celui qui a été blessé ou scandalisé

soit, bientôt, consolé et guéri.

Sainte Famille de Nazareth,

fais prendre conscience à tous

du caractère sacré et inviolable de la famille,

de sa beauté dans le projet de Dieu.

Jésus, Marie et Joseph,

Écoutez, exaucez notre prière

Amen !

Alain Martin, membre de l'équipe de préparation du pèlerinage pour les familles
du 11 septembre 2016